

De la Nouvelle-France à la Nouvelle-Acadie

Marguerite Maillet

Number 60, December 1985

L'Acadie : littérature et culture

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50573ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maillet, M. (1985). De la Nouvelle-France à la Nouvelle-Acadie. *Québec français*, (60), 30–32.



De la Nouvelle-France à la Nouvelle-Acadie

marguerite maillet

Un beau matin je suis partie
Pour faire le tour de mon pays
Y a-t-i quelqu'un qui pourrait me dire
I où c'qu'i commence i où c'qu'i finit !

De la Louisiane à Belle-Isle-en-mer, en passant par la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve, les Îles Saint-Pierre et Miquelon, les Îles de la Madeleine, la Gaspésie, les provinces Maritimes et, par-ci par-là, de par le monde, ils seraient quelque quatre millions à pouvoir se dire descendants des Français venus s'établir en Nouvelle-France dans les régions de Port-Royal et de La Hève, durant la première moitié du XVIII^e siècle.

Pour bon nombre de ces Acadiens de la diaspora ou de l'exil, l'Acadie « pays sans frontières » peut se réduire à un souvenir, ou à une culture, une fierté, un état d'âme. De même que, pour des intellectuels, l'Acadie-mythe objet de recherches scientifiques peut ne pas exister en dehors de son propre discours. Il n'en demeure pas moins que, pour des milliers d'Acadiens vivant dans les provinces Maritimes, l'Acadie même inache-

vée, c'est déjà un chez-soi, un territoire, voire un pays, « un pays qui est à nous sans l'être [...], un pays comme une maîtresse partagée² ».

Les Acadiens des Maritimes n'oublient pas, en effet, que, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, leurs pères réfugiés dans les bois ou revenus d'un exil forcé choisirent de se réinstaller dans les régions ou sur les lambeaux de leur patrimoine encore inoccupés par les nouveaux conquérants. Sans bruit, ils s'étaient réapproprié des morceaux de cette Acadie chantée ou décrite comme une terre promise, comme un pays de cocagne, par les essayistes français du XVII^e siècle, Marc Lescarbot, Nicolas Denys, Diéreville. Un pays auquel ils avaient porté « un attachement démesuré » le considérant eux-mêmes comme « un paradis sur terre », au dire du missionnaire et pasteur François Le Guerne qui raconta le désarroi de son troupeau au moment

de la prise du fort Beauséjour, en 1755³. Vivant déjà depuis 1713 en territoire conquis par les Anglais, ils n'avaient pas cru avoir à payer, par la déportation et par l'exil, leur relative prospérité ainsi que leur entêtement à vouloir rester neutres en cas de conflits entre les mères patries.

Ils étaient donc revenus, par petits groupes, et sans se faire remarquer, ils reprirent peu à peu racine dans leur ancienne Acadie devenue trois provinces anglaises : Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island. Isolés les uns des autres, ils furent plus ou moins laissés à eux-mêmes pendant près d'un siècle : sans représentation aux divers niveaux de gouvernement ; sans enseignants souvent, si ce n'est des maîtres ambulants ; visités par des missionnaires, mais en général non pas desservis par des prêtres résidents. Dans l'isolement et le dénuement quasi complets, ces Acadiens développèrent une forte tradition d'entraide ; surtout, ils prirent ancrage dans ce qui composait leur univers : la mer, la forêt, la famille, le village et, bien entendu, l'héritage culturel. Durant ce long siècle, la littérature orale fut bien gardée et même enrichie, ainsi que le découvriront les ethnologues et folkloristes québécois ou acadiens au cours du XX^e siècle : Luc Lacourcière, Félix-Antoine Savard, Jean-Claude Dupont, le père Anselme Chiasson, Lauraine Léger, Georges Arsenault, pour nommer les principaux.

Le premier à rompre le silence dans lequel les Acadiens étaient emmurés fut un auteur américain. En 1847, Longfellow pleure la disparition du vaillant peuple acadien dans un poème⁴ qui connut un succès vraiment remarquable en Europe aussi bien qu'en Amérique, et, dans les provinces Maritimes, les survivants s'accrochèrent, comme à une bouée de sauvetage, à l'héroïne qu'il avait créée : Évangéline, symbole de leur fidélité, les sortait quelque peu de l'ombre. Mais celui qui les lança réellement sur la voie de l'espoir, c'est Rameau de Saint-Père⁵. D'autant plus qu'il se trouva des canadiens-français pour croire, comme lui, à la renaissance possible du peuple acadien : le père Camille Lefebvre qui donna

à l'Acadie sa première institution d'enseignement supérieur, le collège Saint-Joseph de Memramcook (1864); Israël Landry qui fonda à Shédiac le premier journal de langue française aux Maritimes, *le Moniteur acadien* (1867); les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste qui invitèrent des représentants acadiens à participer à leur congrès de Québec (1880).

C'était un défi de taille que celui de faire prendre conscience à quelque 108 600 Acadiens marginalisés, pauvres, privés de droits fondamentaux, dispersés dans trois provinces, qu'ils pouvaient à nouveau former un peuple. C'est pourtant ce défi que s'emploieront à relever les jeunes chefs, laïques et religieux, formés au collège Saint-Joseph de Memramcook d'abord et surtout, puis aux collèges Sainte-Anne (1890) de la Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse, et Sacré-Cœur (1899) de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Suivant les conseils de leur grand ami Rameau de Saint-Père, à l'exemple et souvent avec l'appui des frères canadiens-français, les Pascal Poirier, Pierre-Amand Landry, Philéas-F. Bourgeois, Marcel-François Richard voulurent tenir des congrès, doter l'Acadie de symboles nationaux, encourager

la colonisation, l'agriculture, l'éducation, prêcher la fidélité à la langue et à la religion des ancêtres.

Pour éveiller chez les leurs un sentiment d'appartenance à un peuple, pour susciter une fierté d'être Acadiens, la jeune « élite » va écrire, raconter, expliquer l'histoire — l'histoire glorieuse des fondateurs et des premières générations d'Acadiens, tragiquement interrompue par la déportation et l'exil, années vécues dans l'héroïsme le plus exemplaire. Les Acadiens du XIX^e siècle n'avaient pas à se reprocher, leur répétait-on, d'être, de fait, inférieurs à leurs voisins dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'éducation: les malheureux événements de 1755 expliquaient cette infériorité. Par contre, s'ils voulaient améliorer leur situation déplorable, ils devaient cesser de croire que les Anglais leur étaient supérieurs: les Acadiens étaient leurs égaux en droit et de par leurs qualités. Le discours que leur tenaient les jeunes chefs se résumait finalement à ceci: nos pères ont été héroïques, nous ne sommes pas des fils déchus, donc, si nous voulons survivre comme peuple et connaître un bel avenir, nous pouvons et nous devons miser sur nos valeurs morales, sur notre fidélité aux

traditions nationales et sur notre confiance en la Providence.

Malheureusement ni les auteurs ni les chefs des années 1930, 1940 et 1950, n'auront, de façon générale, le souffle et l'enthousiasme de leurs devanciers; chez aucun, à coup sûr, on ne retrouve la conviction, la verve, le style d'un Pascal Poirier, le plus prolifique et le meilleur écrivain de sa génération. Aucun, également, ne saura renouveler le contenu du discours nationaliste; les essayistes toujours nombreux, ainsi que les romanciers, les dramaturges et les poètes, — dont l'Acadie saluent les premières publications, — véhiculent une idéologie de survie édiflée à la fin du XIX^e siècle. Pourtant après un demi-siècle de revendications, de luttes et de progrès, les Acadiens étaient encore loin de l'égalité avec leurs voisins, loin du bel avenir tant promis.

Qu'importe, durant les années d'essoufflement, au milieu du XX^e siècle, on se plaît ou se plaint à énumérer les gains réalisés depuis près de cent ans. L'Acadie possédait maintenant ses écoles, ses collèges, ses journaux, ses sociétés nationales, ses caisses populaires, ses coopératives, son clergé, voire ses évêques; on retrouvait des Acadiens dans la politique, dans les affaires et dans la plupart des professions libérales. En 1955, année du bicentenaire de la déportation, on pouvait donc fêter non plus la survivance, mais l'épanouissement et le rayonnement de l'Acadie.

Toutefois, pareille généralisation ne rendait pas compte des écarts considérables qui existaient entre les populations acadiennes vivant dans l'une ou l'autre des provinces Maritimes. L'Acadie ce n'est pas que le Nouveau-Brunswick; déjà, à la fin du XIX^e siècle, on avait eu tendance à confondre... Il est vrai que c'est du Nouveau-Brunswick qu'ont surgi les multiples renaissances ou réveils qui ponctuent l'histoire acadienne à partir des années 1860. Une plus forte concentration d'Acadiens dans cette province expliquerait, en partie, ce phénomène. En 1881, plus de la moitié des Acadiens des Maritimes se trouvaient au Nouveau-Brunswick; cent ans plus tard, la proportion s'élève à 71% (264 000 au N.-B., 88 000 en N.-E. et 17 800 à l'Î. du P.-É.).





Ils constituent 35% de la population du Nouveau-Brunswick et sont majoritaires dans le nord et le sud-est de la province. C'est suffisant pour qu'ils songent à réécrire l'histoire et à rebaptiser le territoire (voir la carte : « Nouvelle-Acadie »). Mais n'anticipons pas.

En 1960, les dirigeants acadiens du Nouveau-Brunswick triomphaient : un des leurs, Louis-J. Robichaud, était élu premier ministre de la province et donnait le signal d'un nouveau départ avec son programme de « chances égales pour tous ». De fait, ses dix ans au pouvoir permirent, entre autres réalisations, la création de l'Université de Moncton (1963) et de l'École normale française (1968) ainsi que la reconnaissance des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick (1969). Mais, malgré tout, la situation économique des régions acadiennes demeurait pitoyable et le pouvoir réel était toujours aux mains des anglophones fortement majoritaires à tous les paliers de gouvernement.

En plein milieu du XX^e siècle, les Acadiens pouvaient-ils se contenter de miettes ou de droits, qu'on leur concédait comme si c'étaient des privilèges ? Dans la foulée de la « révolution tranquille » du Québec et de la contestation sur les campus universitaires, il se préparait en Acadie une remise en question tant du pouvoir que du discours officiel de l'« élite ». On ne pouvait plus se contenter de veiller à la sauvegarde d'une langue et d'une religion, et de rassembler des Acadiens autour de symboles devenus vides de sens ; on se devait de changer des structures sociales et politiques qui avaient maintenu les Acadiens dans une situation de minoritaires, de colonisés. Autrement dit, il fallait formuler un projet collectif qui convienne aux Acadiens des années 1960, il fallait bâtir le pays ; mais tout d'abord, enterrer sa peur, rompre le silence, retrouver son identité propre et sa fierté d'être Acadiens.

La nécessité d'une rupture en vue d'effectuer un meilleur retour aux sources s'imposera graduellement, mais dans un laps de temps relativement court. Les premiers événements qui permirent aux jeunes de proposer de nouveaux schèmes d'analyse de la société acadienne en remplacement du discours national tra-

ditionnel sont bien connus : ralliement de la jeunesse à Memramcook en 1966 et manifestations étudiantes à l'Université de Moncton en 1968. Mais il s'avère difficile de dire exactement qui déclencha le mouvement de fierté qui soulève l'Acadie au début des années 1970. Les événements se précipitent et les intervenants sont nombreux.

Antonine Maillet, avec la publication de *la Sagouine*, en 1971, remet « l'Acadie sur la carte » et donne à la littérature ses titres de noblesse. Les jeunes prennent la parole dans des nuits de la poésie qui connurent des lendemains. Viola Léger fait parler la Sagouine sur les scènes canadiennes, américaines et européennes. Fondées en 1972, les Éditions d'Acadie lancent coup sur coup les jeunes poètes engagés Raymond LeBlanc (*Cri de terre*), Guy Arsenault (*Acadie Rock*), Herménégilde Chiasson (*Mourir à Scoudouc*). Les nationalistes parlent de choix à faire : province acadienne, annexion au Québec, dualité aux ministères gouvernementaux. Les chansonniers et les cinéastes épaulent les contestataires et les nationalistes en affirmant ou en affirmant bien haut leur appartenance à un peuple décidé à se tenir debout. L'Acadie est une fois de plus à l'aube d'une renaissance.

Cette renaissance eût enthousiasmé les chefs du XIX^e siècle et, j'ose le parier, s'ils avaient vécu dans les années 1970, Marcel-François Richard aurait opté pour la onzième province, Philéas-F. Bourgeois se serait prononcé en faveur de l'annexion au Québec et Pierre-Amand Landry aurait œuvré pour la dualité dans les ministères. Ils seraient probablement restés quelque peu bredouilles, eux aussi, après la Convention nationale des Acadiens, en 1979 : le peuple acadien n'avait toujours pas de projet collectif. Mais, comme d'autres, ils n'auraient certainement pas cessé de croire en l'avenir de leur pays. Tout compte fait, les participants à la Convention s'étaient déclarés en faveur d'une autonomie accrue⁶. « *Oui le pays se rêve et c'est ce rêve qui ne prendra jamais fin parce que nous avons payé cher pour apprendre que les rêves ne finissent jamais et que personne ne peut nous les arracher. // [...] Il y aura toujours une Acadie. Près de quatre*

siècles après et dans des conditions indescriptibles, nous nous sommes arrangés pour être là avec vous avec nos chansons, avec nos paroles malaisées, avec notre besoin de partager l'avenir. Ceux qui nous reprochent notre tolérance, notre faiblesse et notre patience n'ont tout simplement pas encore compris⁷. »

Ainsi parlent les écrivains, témoins et porte-parole du peuple, au tournant de 1980. Après une période de contestation et de revendications, ils sont sortis des catégories dominants/dominés pour affirmer leur foi dans une Acadie toujours vivante et toujours à faire. Ou plutôt pour vivre leur acadienneté, pour en témoigner, sans nécessairement l'afficher.

RÉFÉRENCES

- 1 Édith BUTLER, *Édith Butler à Paquetville*, « Mon Acadie », SPSS Disques Inc., PS 19911, 1980.
- 2 Ronald DESPRÉS, *Paysages en contre-bande... à la frontière du songe*, « Nuit de la poésie acadienne », Moncton, Éditions d'Acadie, 1974, p. 12-13.
- 3 François LE GUERNE, Lettre à M. Prévost, Ordonnateur à l'Isle Royale, Belair vers Cocagne, 10 mars 1756, dans *le Canada français*, octobre 1889, p. 159-160.
- 4 Henry WADSWORTH LONGFELLOW, *Évangéline*, traduction par Pamphile Lemay, Québec, P.G. Delisle, 1870, 192 p.
- 5 Rameau publie, en 1859, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, XXXIX, 160, 355 p. C'est le premier ouvrage historique de langue française à être consacré aux Acadiens d'après la déportation.
- 6 Voir « la Convention d'orientation nationale », de Jean-Pierre LANTEIGNE, dans *Possibles*, vol. V, n° 1 (année 1980), p. 25-31, et l'article de J.-G. FINN, H. d'ENTREMONT et P. DOUCET « le Nationalisme acadien vu à travers la Convention d'orientation de 1979 », dans *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, n° 3 (septembre 1980), p. 45-74.
- 7 Herménégilde CHIASSON, « 1604... », dans *Possibles*, vol. V, n° 1 (année 1980), p. 135-136.